

# Echanges

# changes

# Echanges

N° 8 - 2<sup>e</sup> semestre 2005

Magazine d'information de la municipalité de Saix-Longuegineste



**Hommage  
à SOR AGOUT XV**  
champion de France Honneur



**et reconnaissance  
aux dirigeants bénévoles des associations et clubs sportifs.**

Editorial : Tous concernés	p.3
Le point d'avancée des divers projets	p.4 et 5
Développement économique et aménagement du territoire	p.6 et 7
Nature-environnement et vie quotidienne	p.8 et 9
Développement éducatif, culturel et associatif	p.10 à 15
Action sociale	p.16 et 17
Informations	p.18 à 22
Etat-civil et services	p.23

## MAIRIE

**Ouverture** au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h. Fermé le samedi.  
Tél. 05 63 74 71 76 - Fax 05 63 71 10 74.

Site : [www.ville-saix.fr](http://www.ville-saix.fr)  
Courriel : [mairie@ville-saix.fr](mailto:mairie@ville-saix.fr)

Directeur de la publication : Henri Blanc  
Rédacteur en chef : Roger Ormières  
Secrétaire de rédaction : Maribel Carlier  
Secrétaire : Maryse Sénégas  
Comité de lecture :  
Commission extra municipale action culturelle & communication  
Ce numéro a été tiré à 1 800 exemplaires - N° ISSN 1634-7188  
Imprimerie *Contigraph B1* - Castres

**La municipalité remercie vivement les nombreux annonceurs qui permettent l'existence de cette revue. A notre tour, réservons-leur nos achats.**

## Des jeunes à l'honneur

### Deux champions de Taekwondo

Le club de Taekwondo compte parmi ses licenciés une jeune championne de France : Sandra Ghrenassia, tout juste 11 ans, qui par sa redoutable combativité et ses aptitudes techniques, a remporté successivement tous les combats en mai dernier lors des Championnats de France 2005 à Lyon. Notons aussi la performance de Tony Bonhoure, 11 ans également, qui lors de sa

première année de pratique, remporte la coupe Eric Ly ainsi que la Coupe Espoir à Toulouse. Une jeune génération pleine de promesses au sein d'un club où la convivialité, la bonne entente et le partage d'une même passion favorisent l'épanouissement de tous, ceci étant l'objectif principal de toute pratique sportive.

*Sandra Chrenassia et Tony Bonhoure au premier plan*



### Une jeune championne d'équitation

Nous avons rencontré Gaëlle Duarte, 16 ans, habitant Saïx, élève de seconde.

**ECHANGES :** d'où te vient l'idée de faire de l'équitation ?

**Gaëlle :** c'est après le CM2 il y a 6 ans que j'ai commencé. Ma mère aimait les chevaux et m'a amenée au centre équestre du DICOSA. Je me suis sentie rapidement à l'aise et j'ai donc continué l'apprentissage. Le club organisait des compétitions et nous encourageait à participer. Ce que j'ai fait avec succès puisqu'il m'arrivait de gagner. Cela a favorisé la suite.

**ECHANGES :** dis-nous quel est ton niveau et ce que tu as fait pour l'atteindre.

**Gaëlle :** je monte un poney qui s'appelle Ice Cream du Real. Il a 9 ans et ce sont mes parents qui me l'ont acheté. Je concoure dans le niveau galop 7, c'est le dernier niveau avant le monitorat. Pour valider un niveau on doit passer des épreuves théoriques et pratiques. La différence entre catégorie vient de la hauteur des poneys et des obstacles. La hauteur du saut est comprise entre 1,05 m et 1,15 m.

**ECHANGES :** qu'est-ce qui t'a amenée à participer aux championnats de France ?

**Gaëlle :** j'ai tout d'abord participé à des compétitions locales puis départementales. Chaque participation aux championnats départe-



mentaux et régionaux permet d'accumuler des points lorsqu'on obtient un bon résultat. Ainsi on peut se qualifier pour le Championnat de France.

**ECHANGES :** comment se déroule un championnat de France ?

**Gaëlle :** cela se passe sur trois jours. Les deux premiers nous faisons un parcours par jour ce qui permet d'éliminer une grande partie des concurrents. Cette année nous étions 166 dans ma catégorie, il n'en restait plus que 30 en lice pour

le dernier jour. Ces concurrents font alors deux parcours qui permettent de les départager. J'ai eu la sixième place après toutes ces épreuves.

**ECHANGES :** est-ce la seule performance que tu as réalisée ?

**Gaëlle :** pour l'année 2005 je suis arrivée première aux championnats du Tarn en catégorie D2 et D1 (obstacles plus hauts) et troisième aux championnats de Midi-Pyrénées.

**ECHANGES :** comment concilier tes études et les compétitions ?

**Gaëlle :** cela demande beaucoup d'organisation. Je suis bien soutenue par mes parents qui m'encouragent et me suivent lors des déplacements. De plus je suis bien conseillée par Véronique Gayet une monitrice diplômée qui n'exerce plus mais qui me guide.

**ECHANGES :** comment vois-tu l'avenir ?

**Gaëlle :** je voudrais faire avec un cheval ce que j'ai commencé avec un poney. Depuis le début de l'année j'y travaille.

# Tous concernés



**G**âce aux médias, chacun a pu suivre en direct la récente flambée des banlieues et réagir différemment à ces événements selon sa propre sensibilité.

Certes, face à cet excès de violences et de dégradations de biens matériels individuels et collectifs, pénalisant, au surplus, principalement les populations défavorisées, les sentiments de désapprobation voire de condamnation sans appel dominèrent, **car les Lois de la République s'imposent à tous et partout.**

Mais, si tous les citoyens, quelle que soit la couleur de leur peau, ont les mêmes devoirs, ils ont aussi les mêmes droits.

En effet, comme l'a rappelé fort opportunément le Président de la République, au cours de sa deuxième intervention télévisée :

**“Quelles que soient leurs origines, les enfants des quartiers difficiles sont tous les fils et les filles de la République”.**

Or, force est de constater, dans ces quartiers de banlieue, l'accumulation des difficultés dans tous les domaines :

- logement, cadre de vie, enseignement, discrimination surtout à l'embauche et donc, chômage en particulier des jeunes, etc., par conséquent, pour beaucoup de nos concitoyens, absence de perspectives poussant à ces comportements de désespérance...

Par ailleurs, alors que ces situations extrêmes exigent la présence accrue de travailleurs sociaux et d'enseignants, on a assisté, depuis 2002, à la baisse drastique des subventions aux associations, à la suppression des emplois jeunes, à l'abandon des expériences de police de proximité, etc.

Saluons, toutefois, la réaction salubre du Premier Ministre, qui, à la suite de cette crise des banlieues, a proposé au Parlement que soit revu à la hausse le budget de la “politique de la ville” et que soit préparée une Loi sur “l'égalité des chances”.

## • Mais en quoi cela concerne-t-il notre commune ?

Pour avoir été épargnée par ces exactions, notre cité est-elle pour autant exemplaire en matière de citoyenneté ?

**Chaque semaine, sont signalés en Mairie quelques actes d'incivilité qui ne sont pas le fait des seuls jeunes :**

- vols de bûches la nuit sur des réserves de bois familiales,
- disparition au cimetière de statues, plaques, vases, fleurs, etc.
- dépôt dans les containers du tri sélectif, de sacs de pharmacie (comprimés, sirop, seringues...) et même de barres de fer,
- excès de vitesse et de bruit de moteurs (mobylettes et scooters) dans la traversée du village, non respect des panneaux de signalisation,
- et interrogation, voire rejet par certains de tout projet de “logements sociaux” (voir page 17), alors qu'il s'agit de “logements conventionnés”, avec plusieurs formules de construction, type place du Rivet, etc.

**A l'opposé, comment ne pas saluer tous ces bénévoles qui se dévouent sans compter au service des associations et clubs sportifs, contribuant ainsi, efficacement, à l'animation et au développement social et culturel de la collectivité.**

Assurément tous ces dirigeants associatifs, acteurs d'un “mieux vivre ensemble” dans la Commune ont droit à notre reconnaissance.

Ils peuvent compter, plus que jamais, sur le total soutien de notre municipalité, car telle est bien notre ambition :

**“investir tout autant dans l'humain que dans la pierre”**

Le Maire  
**Henri Blanc**

**A l'approche des fêtes de fin d'année qu'il me soit permis, au nom de toute l'équipe municipale, élus et agents, de vous présenter, chers lecteurs de Saix et d'ailleurs pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers, nos vœux très sincères de joyeux Noël et de bonne et heureuse année 2006.**

## Grands projets

# pour un aménagement Un long processus, étape

### 1<sup>re</sup> étape 2001-2006

#### **RN 126 : action en faveur du tracé "Nord Ouest",**

car le tracé "Médian" accentuerait encore et sans doute définitivement la coupure "bourg de Saix - Longuegineste".

Cette longue et complexe procédure est sur le point d'aboutir.

#### ► **L'enquête publique est annoncée en 2006**

Il est clair comme on l'a souvent dit et écrit que la confirmation définitive du tracé Nord-Ouest permettrait l'avancée positive des autres étapes.

## Dans le bourg vers la réalisation de la déviation

### 3<sup>e</sup> étape 2001-2006

#### **Achat de terrains (2001-2005)**

près de 6 ha négociés aux meilleures conditions dans le secteur de l'Hort

#### **et études préalables (2004-2005)**

avec le concours de la SEM 81 (Société d'Economie Mixte du Tarn)

#### **1<sup>er</sup> aboutissement : un document de synthèse - diagnostic**

mis à disposition du public, en Mairie, du 16 août au 16 septembre.

Cette maîtrise importante du foncier étant acquise, il apparaît possible, sans renoncer aux aides extérieures, de dégager un financement important pour le premier équipement projeté, la déviation (ou contournement du bourg).

En conséquence, la procédure de la ZAC (Zone Aménagement Concertée) n'est plus nécessairement adaptée à la situation.

L'aménagement urbain du secteur pourra être mis en œuvre ensuite.

#### ► **Possibilité donc, dorénavant de pouvoir soumettre à la concertation ce projet de déviation (choix de l'itinéraire)**

## Autres grands

### **A Longuegineste :**

A la suite d'une étude globale réalisée en 2002 par le cabinet "Un Pour Cent Paysages" et après concertation avec les habitants, vient de se terminer une première tranche de travaux. Il s'agit de la requalification des espaces publics autour de la M.J.C.

L'inauguration a eu lieu récemment, voir page 8.

En vue des autres tranches de travaux, des achats de terrain ont été réalisés, d'autres sont en cours.

## Projets au quotidien

## sans oublier les mais qui améliorent la

### **Ces divers projets concernent :**

- l'entretien des chemins communaux,
- l'éclairage public,
- le tri sélectif, les containers,
- les difficultés de circulation, (excès de vitesse, signalisation etc.),
- les nuisances diverses, etc.

### **Intérêt des réunions de quartier :**

- meilleure connaissance "élus - habitants",
- des situations et problèmes rencontrés,
- et possibilité d'associer les habitants volontaires.

### **Quand les problèmes soulevés sont importants, est proposée l'organisation d'une "commission extra municipale",**

ex. : pour la route de Navès et plus récemment pour la place Jean Jaurès... voir page 9.

# cohérent du territoire communal après étape... Où en sommes-nous ?

**2<sup>e</sup> étape  
2002-2006**

## **PLU : définition d'un Plan Local d'Urbanisme avec pour principales orientations de permettre :**

- **une économie des sols**, à l'opposé de l'éparpillement anarchique des constructions,
  - **le rapprochement des 2 pôles**, bourg de Saix Longuegineste, possible si le tracé autoroutier Nord-Ouest est confirmé,
  - **une liaison plus aisée entre les habitats urbains et ruraux et notamment la fameuse "déviation"**.
- ⇒ **Une enquête publique est également envisagée fin 2006**

## de Saix et d'un aménagement urbain adapté

**4<sup>e</sup> étape  
2006-2007**

### **Les réalisations :**

- 1/ travaux d'assainissement,
- 2/ la déviation,
- 3/ l'aménagement.

#### **-1<sup>er</sup> chantier : travaux d'assainissement**

- A la suite d'une étude complémentaire par le cabinet EATC, et compte tenu d'une levée de géomètre, il apparaît possible de réaliser un collecteur, en gravitaire. Il s'agit d'une "canalisation de transfert" depuis le secteur de la Rue de Venise jusqu'au chemin des Amoureux, en direction de la station d'épuration de Graboulas, route de Sémalens.

#### **Objectifs :**

- 1/ **raccorder l'ensemble du réseau actuel à l'assainissement collectif,**
- 2/ **permettre l'urbanisation de la future ouverture du secteur de l'Hort.**

**Ouverture du chantier d'assainissement : début 2006,**

après l'appel d'offres réglementaire déjà réalisé et avec pour maître d'ouvrage la DDA.

## chantiers

### **Consolidation des falaises de l'Agout**

Un premier chantier se termine avec la consolidation du talus en amont du chemin du Fort. Un autre très différent, est imminent à Langlade, voir pages 6 et 7. Mais, compte tenu de l'énorme retard pris précédemment, car mise à part la consolidation de la partie sous la route départementale -à hauteur de l'école- financée par le conseil général, rien n'avait été fait sinon une étude sans suite !

## projets plus modestes, vie quotidienne des habitants

**Cette année : 8 réunions organisées**, en mai, juin et octobre,  
**totalisant quelque 280 personnes, soit 250 familles.**

#### **Minutieusement préparées, et exploitées,**

avec le même ordre du jour, consacré essentiellement à l'écoute des habitants, compte rendu adressé à tous les participants et aux personnes excusées (sur le site internet [www.ville-saix.fr](http://www.ville-saix.fr))

**Dès que les propositions formulées et projets qui en découlent sont validés par les commissions compétentes, les travaux d'exécution sont programmés. Mais tout cela exige un certain temps !**

#### **A la première réunion des délégués de quartier, envisagée début 2006**

ce bilan sera présenté et seront préparées les prochaines réunions de quartier envisagées au printemps 2006.

## Les artisans de Saïx exposent à la foire de Castres

### Le parc d'activités des Martinels fait le plein

Effectivement en quelques années, nous sommes passés de 8 entreprises, en 2001, à 30 aujourd'hui. La municipalité a pleinement conscience de l'intérêt que représente pour la commune et la Communauté Sor et Agout ce potentiel économique et fiscal. Aussi est-elle résolue à apporter à cet espace son total soutien afin de mieux le mettre en valeur. Dans cette optique est actuellement en cours d'installation sur un financement intercommunal une signalétique moderne.

Une collaboration  
EDF  
entreprise  
Garrigues



M. Christian Cros (Tryba), président de l'association



Réception sur le stand MM. Jean et Roger Record



Madame Genoudet



Les piscines ne sont pas absentes à la foire



### Consolidation du talus sur le



### vers l'Agout

La commune de Saïx est confrontée aux problèmes d'instabilité des falaises et talus situés en bordure de la rivière Agout.

On se rappelle l'éboulement qui s'est produit en janvier 2003, au niveau du talus supérieur en amont du chemin du Fort, qui, longeant en surplomb l'Agout, descend vers le Théron.

Ce sinistre avait été fortement médiatisé à l'époque car, sans protection immédiate, les maisons situées sur la crête de falaise, notamment l'auto-école et le presbytère, étaient menacés à plus ou moins long terme.

#### Etude de diagnostic et mesures conservatoires

Consciente des dangers encourus, la commune avait aussitôt confié à la société ANTEA de Toulouse une étude géotechnique approfondie. Sur la base de ce diagnostic et des propositions formulées, des mesures conservatoires



furent prises immédiatement permettant d'engager les négociations nécessaires pour obtenir le maximum d'aides extérieures compte tenu de l'importance des travaux à envisager, évalués alors, à plus de 150 000 €

#### Soutiens importants obtenus et ouverture du chantier

Dès que fut obtenue la garantie de l'aide des divers partenaires publics, Département, Région, État et Union Européenne pour un total de subventions représentant 80 % du coût envisagé -ce qui est exceptionnel- la procédure réglementaire d'appel d'offres fut lancée.

Fut retenue l'entreprise, E C M (Etudes, Constructions, Maintenances) de Villeneuve Tolosane, qui est à pied d'œuvre depuis le 19 septembre.

Il s'agit d'un chantier important qui concerne bien sûr toute la longueur du talus, en amont du chemin du Fort.

Les travaux devraient durer jusqu'à la fin de l'année.

La première phase déjà réalisée, en sommet de talus, comprend la construction d'un mur

de soutènement en béton armé, solidarisé par des tirants d'ancrage de 3 à 4 m de long scellés dans la roche par un coulis de ciment.

La deuxième phase, en cours, comprend la réalisation d'un mur le long du chemin du Fort. Celui-ci sera constitué d'éléments préfabriqués creux en béton, pour permettre une végétalisation du mur et de la terre qu'il soutient : les canalisations d'eaux usées et pluviales ainsi que le revêtement de la chaussée et l'éclairage public seront refaits.

Ainsi débute sur les falaises de l'Agout, trop longtemps laissées à l'abandon, une série de chantiers devenus aujourd'hui indispensables et bien plus difficiles à réaliser tant sont devenus rares les crédits d'Etat.



## Accès au hameau de Langlade

Comme presque tous les talus de Saïx au bord de l'Agout, celui du hameau de Langlade n'échappe pas à la triste règle des glissements.

En effet, en 1930, 1993, 1997 et 1998 des éboulements importants, dus aux effets conjugués d'une poussée de la nappe phréatique surchargée d'eau et d'une crue importante de la rivière suivie d'une décrue très rapide, ont mis en danger l'accès au hameau et même parfois certaines constructions élevées près du talus.

### Première solution

En 1997, suite à un énième éboulement, un nouvel enrochement sur une soixantaine de mètres est envisagé pour soutenir la seule voie d'accès à Langlade. L'année suivante, un second glissement au même endroit, remet en cause l'étude et l'appel d'offre qui devait permettre les travaux. En 2001, la nouvelle équipe municipale a essayé de réaliser les travaux d'enrochement.

### Une voie nouvelle pour Langlade

Courant 2002, un Comité Technique réunissant plusieurs services de l'Etat : Equipement, Agriculture et Forêt, Environnement, police de l'eau, syndicat de rivière Thoré et Agout... interdit d'entreprendre les travaux tels qu'ils avaient été prévus, la législation ayant évolué. Ce même Comité conseille à la Municipalité de faire exécuter une étude plus globale sur la totalité du talus et de la rivière, du pont SNCF de Taillefer jusqu'au hameau.

La plupart des techniciens conseillent notamment de construire une voie d'accès à l'intérieur des terres, limitant les travaux sur le talus à un simple entretien végétal. La nouvelle étude commandée par la municipalité conforte notre Conseil Municipal dans l'idée qu'une voie à l'intérieur des terres est plus sûre, durable et économique.

Suite à plusieurs réunions avec les propriétaires des terrains et à divers contacts avec les habitants de Langlade, au mois de décembre 2004, puis le 11 mars 2005, le tracé ci-contre a été confirmé.

**A ce jour les négociations pour l'acquisition des terrains nécessaires pour la construction de la nouvelle voie ont abouti. Un appel d'offre pour les travaux a été lancé. L'ouverture des plis aura lieu le 19 décembre. L'aménagement de la nouvelle voie devrait commencer courant premier trimestre 2006.**

### Coût net prévisionnel des travaux :

(hors frais d'acquisition des terrains) 88 098 €

1<sup>re</sup> étude de 1997 : 3 178

2<sup>e</sup> étude de 2003 : 10 106

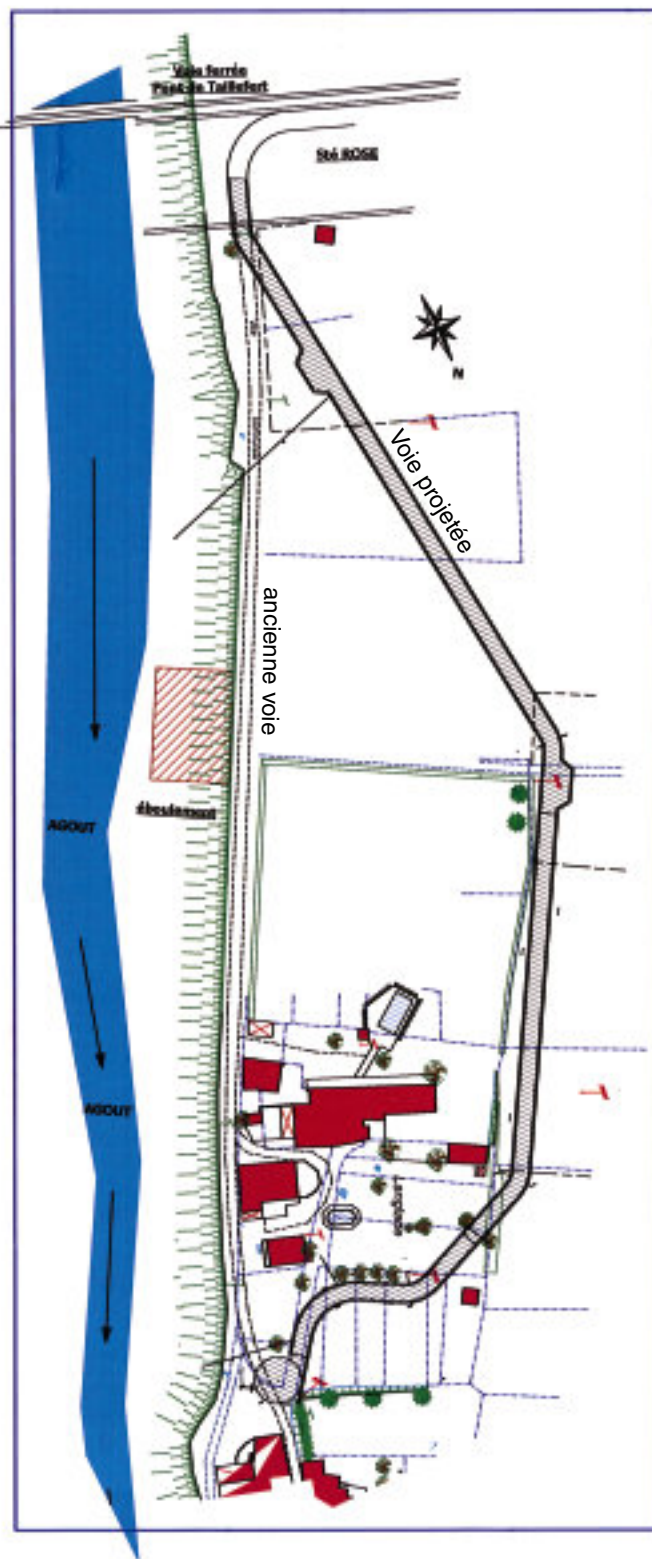
Travaux de géomètre et frais divers : 5 000

Travaux : 83 122

Maîtrise d'œuvre : 7 056

**Total des dépenses : 108 462**

## Projet de voirie nouvelle à Langlade



### Les ressources extérieures :

Subvention (DGE accordée en 1998) : 13 415

Subvention pour la 2<sup>e</sup> étude  
(contrat Etat-Région + département) : 6 949

**Total des diverses aides : 20 364**

## Inauguration de Longuegineste

**Le dimanche 9 octobre, a eu lieu à Longuegineste, l'inauguration de la 1<sup>re</sup> tranche des travaux de réhabilitation du village, en présence de nombreuses personnalités :**

*M<sup>me</sup> la Sénatrice Jacqueline Alquier qui coupa le ruban symbolique, entourée des représentants de la Région, le Vice Président M. Bernard Raynaud et la Première Vice-Présidente du Conseil Général, M<sup>me</sup> Claudie Bonnet accompagnée du Conseiller Général du Canton, M. Jean-Pierre Antoni.*

*M<sup>me</sup> Claude Dayon, député suppléante, représentait le Député Philippe Folliot excusé. Etaient présents également le Président de la Communauté Sor et Agout, M. Sylvain Fernandez ainsi que les Maires de Soual et de Navès.*

Christophe Maisonneuve, architecte-paysagiste, qui a effectué l'étude de la réhabilitation du village, explique : "Nous avons mené, avec la municipalité et les habitants, une réflexion approfondie sur le choix des matériaux, tant au niveau des revêtements de sols, des trottoirs, des mobiliers urbains, des espaces verts et des essences végétales... Il fallait rester dans l'esprit du village, et s'intégrer au mieux dans l'environnement existant, tout en le valorisant."

**Au final, un résultat chaleureux,** mariant des sols en sable stabilisé, un recalibrage de la voirie intégrant des



emplacements de parking, du mobilier urbain sobre et élégant, et une palette végétale simple et rustique... Bref, les riverains bénéficient d'une remise en valeur de leur patrimoine dans la nouvelle rue des Tilleuls, l'allée des Jardins, la rue du Vieux Pesquier. Cette réhabilitation a coûté 330 000 €, dont 70 000 € subventionnés par l'Etat, 30 000 € par le conseil général, la commune

ayant investi pour sa part 230 000 €.

Dans le même temps, la signalétique a été réorganisée et l'éclairage public mis en place pour donner une nouvelle "lumière" à ces quartiers, un peu "délaissés" de la commune.

**De l'avis de tous les partenaires présents ainsi que des habitants : ce premier chantier est une belle réussite et il convient d'en féliciter le cabinet d'architectes paysagistes "Un pour cent paysages", et les entreprises retenues : Mallet, Chevalier, Amec Spie, et Pousthomis.**

Nouvelle rue des Tilleuls



## A propos d'eau potable

Travaux effectués par le SIAEP de Saïx/Navès en 2005 ayant une incidence sur la distribution de l'eau potable dans la commune de Saïx :

- Remplacement des poteaux d'incendie de la place du 14 juillet et des Gayrauds, au bord de la RN.
- Mise en sécurité du réservoir de Salverose, situé au Pioch, par le remplacement de la porte de chambre des vannes, des capots de ventilation sur la cuve, des échelles à crinoline intérieure et extérieure et la mise en place d'une plate-forme d'accès aux vannes avec échelle et garde de corps.



Remplacement de conduite d'eau

- Remplacement de l'échelle intérieure de la bache de la station de traitement de l'eau à Mascarens et mise en conformité des capots de fermeture.

- Renforcement de l'interconnexion de secours à partir du réseau du Pas des Bêtes à Mascarens. Saïx sera désormais interconnecté avec les SIAEP du Pas des Bêtes et du Pas du Sant, deux sécurités valant mieux qu'une.

- Création d'une nouvelle conduite de distribution entre les réservoirs de tête de Galeye et le village de Navès, au lieu dit "Gailiou" qui permettra ensuite de réaliser une conduite de secours vers Saïx.

- Extension de réseau de Namat vers Saïx, jusqu'aux Ets Chabbert dans la plaine de Deveille. Cette extension constitue le début de la future conduite de secours qui suivra la route de Navès (RD 50), jusqu'au Barbié.

- Renouvellement et renforcement de la conduite du hameau des Gayrauds depuis Fenouillet jusqu'à En Bazy, en passant par le Mercadel-haut.



Remplacement de conduite d'eau

## Le goût de l'eau

Malgré tous les soins que le SIAEP apporte à la qualité de l'eau, il a été remarqué, certains jours, qu'elle avait un goût désagréable, notamment de chlore.

En effet, les nouvelles normes actuelles, particulièrement à cause des prescriptions du "plan vigipirate", imposent des doses plus élevées qu'auparavant.

**Si vous constatez une anomalie, vous pouvez téléphoner à notre fermier, la Générale des Eaux, au 0 811 902 903 ou au secrétariat de la mairie de Navès, siège du Syndicat, au 05 63 74 85 22 ou au secrétariat de la mairie de Saïx, au 05 63 74 71 76.**

Mais ne l'oubliez pas, pour notre santé, il est recommandé de boire de l'eau potable sans modération !

## Huitième et dernière réunion publique de l'année

Quartier de la place Jean Jaurès, rues du Four, Saint-André, Toulouse-Lautrec (jusqu'à l'école) et Viviers.



Présence d'une trentaine de personnes, le 24 octobre dernier, salle de la Mairie.

**Au cours de la première partie**, comme à l'accoutumée, les participants exprimèrent surtout les divers problèmes qui les préoccupaient.

Il serait trop long de les citer tous, ici, d'autant que le compte rendu écrit va être adressé aux participants.

Nous retiendrons, toutefois, les questions paraissant les plus sensibles :

- la déviation, c'est pour quand ?
- l'amélioration des circulations et parking, place Jean Jaurès,
- l'insécurité des piétons rue Toulouse-Lautrec, de Viviers-les-Montagnes et route de Navès,
- l'absence, toujours de WC publics, etc.

Bruno Lafage, conducteur de travaux à la D.D.E., apporta quelques réponses, en présentant, vidéo projection à l'appui, une information concernant la zone 30, résumée ci-contre.

Autre communication présentée par François Sendral, responsable des services techniques, sur le point d'avancée du chantier "consolidation du talus chemin du Fort" voir page 6.

Afin de pouvoir rechercher, ensemble, quelles solutions apporter aux principaux problèmes soulevés, Monsieur le Maire proposa la constitution d'une commission extra-municipale et appela des candidatures. Quatre personnes acceptèrent de se présenter et après un dernier échange la séance fut levée.

## Commission extra-municipale

Elle fut réunie le 23 novembre en Mairie, y participèrent : **Représentant des habitants :**

Messieurs Xavier Béziat, Bruno Fabry, Lucien Gulmann.

Excusé : M. Mickaël Rizzi, prévenu trop tard, mais qui avait adressé une contribution écrite.

**Pour la Mairie :**

Le Maire, Henri Blanc, Casimir Jimenez, Jean-Claude Ramond, Jean-Philippe Sendral ainsi que François Sendral. Cette réunion se déroula dans un excellent esprit de coopération. Toutes les questions soulevées furent examinées attentivement, jusqu'à ce qu'une solution concrète possible fasse l'objet d'un consensus, par exemple :

**- sur la place Jean Jaurès :**

en l'attente d'un aménagement complet, proposition de canaliser les circulations autour de la pharmacie et de supprimer le passage le long des maisons jusqu'à hauteur de la rue du Four.

## Qu'est-ce qu'une zone 30 ?

**De par sa configuration, le centre ancien, administratif et commercial de notre village est particulièrement redouté des usagers, tant automobilistes, cyclistes que piétons.**

Le manque d'espace rend difficile l'aménagement de trottoirs, des escaliers débouchent directement sur la chaussée, le stationnement est parfois abusif et gênant...

**Après rénovation de la chaussée par le Conseil Général, en accord avec les services du Département et de l'Équipement**, la commune a entrepris un minimum d'aménagements destinés à améliorer le partage de la rue entre les différents utilisateurs. Pour l'essentiel, a été matérialisée une zone à circulation limitée à **30 km/h** de l'école au carrefour de la Mouline, route de Navès et au carrefour du calvaire route de Viviers.

**Des potelets** ont été placés au bas des deux escaliers du "parvis des commerces" et, en face, afin de permettre aux piétons de traverser en toute sécurité.

Cet aménagement, en supprimant les zébras, permet le stationnement limité pour les achats, à deux ou trois véhicules.

Mais attention ! Si les piétons ont maintenant la facilité et le droit de traverser en n'importe quel point de la zone 30, "ils doivent s'assurer qu'ils peuvent le faire sans danger" et les conducteurs, "sont tenus de céder le passage aux piétons engagés sur la chaussée", comme le rappelle le code de la route.

**Les entrées de la zone 30 sont matérialisées** à l'aide de marquage en résine de couleur ocre et de panneaux réglementaires. Trois séries de bandes de résine ocre, à l'approche du cœur du village, rappellent aux conducteurs distraits qu'ils sont en zone limitée à 30 km/h. La matérialisation de passages piétons peut être envisagée après un temps d'expérimentation.

**En complément du respect de la priorité à droite sur l'ensemble des carrefours de la ville, ces quelques modifications amélioreront la sécurité de la traversée du village, en freinant la vitesse de quelques conducteurs inattentifs et pressés.**



## La bibliothèque municipale s'informatise

**Elle compte à ce jour 260 adhérents et a repris ses activités pour l'année 2005-2006.** La mise en place des ordinateurs étant terminée, les bénévoles se sont formés au logiciel mis à leur disposition par la bibliothèque départementale. Deux formatrices Mesdames Barka et Sanchez se sont déplacées plusieurs vendredis de suite afin d'assurer cette formation. Rappelons que ce logiciel permet de relier la bibliothèque municipale directement, via Internet haut débit, au catalogue départemental (300 000 livres) et de faire des réservations à distance. De plus il gère les cartes d'adhésion.

En dehors des livres, des revues sur la décoration ou l'actualité sont mises à disposition.

**Le prêt se fait sur la base de trois revues et trois livres pour trois semaines. Ils peuvent être consultés dans un "coin lecture" aménagé.**

Quelques rappels :

Une inscription annuelle à la bibliothèque est demandée :

- 4 € pour les habitants de la commune
  - 7 € pour les habitants hors commune
- gratuite pour les moins de 18 ans

Le prêt des livres est gratuit.



**Heures d'ouverture :**

**Mardi et vendredi de 17 h à 19 h**  
**Mercredi et samedi de 14 h à 16 h**  
**Lors des vacances scolaires la bibliothèque est ouverte uniquement les mardis et mercredis.**

## Un cri d'amour...

Dans le cadre de l'opération "des contes en balade", financée par le Conseil Général, ce mardi 11 octobre 2005, toute la bibliothèque municipale de Saïx était sur le pied de guerre afin d'accueillir "la conteuse" tant désirée ! Grâce à la MJC qui avait généreusement prêté ses locaux, Colette Migné s'est installée dès 19h afin de mitonner son spectacle et quel spectacle ! "Le cri d'amour de l'huître perlière" a fait vivre à l'assistance les folles aventures d'un grain de sable logé dans une huître. Un florilège de coquillages, de poissons et d'air salé nous transporta et fit se tordre de rire quelque 150 spectateurs pendant plus d'une heure ! Enfin autour d'un verre de l'amitié, le public a pu féliciter l'artiste pour sa prouesse. Quelle belle soirée ! Un grand merci à la MJC, à la Mairie et aux bénévoles de la bibliothèque pour toute l'organisation et la maintenance. Grâce à tous, ce beau succès encourage la bibliothèque à renouveler l'expérience !

## Inspection des archives communales

Le 5 septembre dernier Sophie Izac-Imbert, adjointe à la Direction Départementale des archives du Tarn s'est déplacée en Mairie pour passer en revue les archives de notre Commune, accompagnée de Françoise Cayre, conservatrice.

Cette inspection a lieu environ tous les 10 ans. L'occasion de vérifier si les archives sont bien tenues et conservées dans de bonnes conditions.

C'est le cas à Saïx, où depuis un an, les archives classées de 1990 à 1996 par Pierre Theron et surtout Sébastien Penari, alors étudiant et passionné d'histoire, ont été déménagées des ateliers municipaux (soumis à la poussière et aux variations climatiques) où elles étaient stockées, au 2<sup>e</sup> étage de la Mairie dans une salle spécialement aménagée à cet effet, à température constante, à la satisfaction des inspectrices.

Les archives municipales remontent



au XVI<sup>e</sup> siècle avec le Compoix de 1592 (document fiscal, base du patrimoine foncier ancien) et les registres paroissiaux depuis 1690, certains restaurés dans les années 1990.

Le public a pu les admirer lors des journées du patrimoine des 17 et 18 septembre.

## Chorale "Choralys" Du nouveau ! Eh Oui !

Après un an d'apprentissage CHORALYS a vu le jour officiellement le 16 septembre lors de l'assemblée générale qui a réuni les parents d'enfants intéressés par le chant choral. Nous redémarrons une année avec les objectifs de participation, répétitions, chant en public pour diverses manifestations. Animés d'un esprit de bien faire nos petits et plus grands (7 à 17 ans) mettent tout leur cœur pour le plaisir, dans l'effort que demande la maîtrise de la voix. Inscriptions toute l'année auprès de M. Mermet au 05 63 74 71 50. **Répétitions le vendredi de 17h30 à 18h45, annexe du foot au Lévézou.**

Le bureau élu lors de l'assemblée générale :

Président : M. Mermet André  
 Secrétaire : M<sup>me</sup> Cazamian Martine  
 Trésorière : M<sup>me</sup> Vermant Corinne

Sont intéressés tous les enfants de 7 à 17 ans de la Communauté des Communes Sor et Agout.

## Chorale M.J.C. Saïx

La chorale de la MJC de Saïx a 10 ans. Chaque jeudi 50 passionnés de chant se retrouvent autour d'un répertoire varié : chansons françaises, gospels, chants traditionnels.

A Saïx, nous chantons en français, italien, espagnol, russe ou arménien car le répertoire vocal ne connaît pas de frontière. La chorale est dirigée par Elisabeth Delplanque, professeur à l'Ecole Nationale de Musique et de Danse du Tarn et membre de l'équipe de direction. Le nouveau chef apprécie le dynamisme de ce groupe et l'excellent travail mené par Carole Castay qui a dirigé ce chœur pendant 9 ans. Venez les rejoindre et partager ces instants d'émotion... chanter, un bonheur tout simple...

## Danse à l'école

Le jeudi 19 mai, la classe de CE2-CM1 de l'école Toulouse-Lautrec a participé aux rencontres de la danse qui ont lieu chaque année dans tout le département.

*Nous avons regardé les autres danser, puis nous sommes montés sur scène pour danser "la soirée folle". C'est la danse que nous avons inventée. Nous avons dansé en pyjama avec des oreillers. Nous étions heureux d'avoir participé. Ensuite, nous avons été jury pour une classe de CM2. La danse nous a plu car elle parlait d'Égyptiens et elle était jolie.*

*A 14 heures, nous avons vu un duo de danseurs professionnels : "Les ramoneurs du ciel". Après, nous avons posé des questions aux danseurs.*

*Nous avons passé une très bonne journée.*

Les élèves de CE2 et CM1

## A l'école de la Colombière

L'animation majeure de l'école la Colombière est assurément la fête annuelle se déroulant en fin d'année scolaire.

Cette manifestation nécessite beaucoup de préparatifs et chacun y participe à sa façon. C'est dans une très bonne ambiance que l'association des parents d'élèves, bien aidée par l'organisme de gestion et l'amicale (les deux autres associations de l'école), les enseignants et le personnel, mettent en œuvre tous les moyens pour réussir une Kermesse avec un grand K.

Le soutien de la municipalité et de la paroisse est vraiment le bienvenu.

Et le succès augmente chaque année :

- le nombre grandissant de repas servis dans notre joli parc (environ 270 repas)
- le nombre de spectateurs présents lors du spectacle présenté par les enfants (environ 600 personnes).

Nous vous donnons donc rendez-vous le **dimanche 25 juin 2006**, et vous attendrons encore plus nombreux...



## Au revoir l'école ! Bonjour le collège

A l'invitation de la municipalité, les élèves des classes de CM2 des écoles publiques ont passé une journée récréative à Cap Découverte, le mercredi 29 juin. Après une matinée éducative avec la visite du Musée de la mine à Cagnac, ils ont pu s'adonner l'après midi aux différentes activités de ce parc de loisirs dans la joie et la bonne humeur. Rollers, luge, kart, ski sur piste synthétique et bien sûr piscine étaient au programme.



Pour fêter leur départ en 6<sup>e</sup> et leurs derniers jours à l'école communale, les enfants de Saïx et Longuegineste étaient accompagnés pour cette dernière sortie de Francis Baisse, animateur municipal, Jean-Pierre Belles et Jean-Claude Ramond, élus de Saïx et bien sûr de leurs maîtresses, Mireille et Fanchon.

Bonne année scolaire à ces nouveaux collégiens.

## Nettoyons la nature

*Le samedi 24 septembre, nous avons participé à l'opération "Nettoyons la nature" !*

*Les élèves étaient à la file indienne dans le hall de l'école, et les maîtresses distribuaient des tee-shirts et des gants de "Nettoyons la nature".*

*Après, les classes se sont dispersées, les petits sont restés dans la cour, et les plus grands sont allés dans le village. Ma classe est allée d'abord au cimetière, puis a nettoyé le quartier du Théron. Nous avons organisé des petits groupes de deux ou trois personnes. Le groupe Manon et Corentin a trouvé 448 cigarettes et 38 paquets, et même des carrosseries de mini voitures, des parasols, des habits... Nous avons également trouvé de la ferraille, des bouteilles plastiques, des bouteilles de verre, des chaussettes, des morceaux de cuir, des canettes. Chaque déchet a fait l'objet d'un tri. Il y avait des sacs poubelle pour le plastique, le verre, la ferraille, puis pour les autres déchets. Les gens ont fait beaucoup d'efforts par rapport à l'année dernière, mais il faut que vous compreniez que plus tard, ce ne sera pas vous, mais vos enfants qui auront la nature polluée. Alors, respectons la nature !*

Morgane C, pour la classe des CM1/CM2  
école Toulouse-Lautrec

## L'école de Longuegineste à l'heure du tri !



Cette année, les enfants de l'école de Longuegineste ont réfléchi au thème de l'environnement.

Après une sortie à la base des étangs de Saïx, où ils ont collecté des déchets, le tri sélectif a été mis en place au sein de l'école grâce à l'intervention de M<sup>me</sup> Vial, animatrice environnement de la communauté

des communes du Sor et de l'Agout.

L'école s'est alors dotée d'un composteur et de bacs jaunes dans chaque classe afin d'appréhender la diversité des déchets organiques ou non. La réflexion s'est poursuivie par une visite du centre de tri "Trifyl" dans le but de visualiser la quantité de déchets collectés, le travail réalisé par les agents de l'usine et le conditionnement des déchets triés. Les enfants ont pris conscience de l'importance "de bien trier". Ils ont également été sensibilisés au devenir de ces déchets.

Afin d'utiliser le compost produit à l'école, un jardin a été créé avec pour cette année un dominante "plantes aromatiques".

Pour clôturer le projet, la sortie scolaire de fin d'année a eu lieu à "La Pouzaque" avec divers ateliers : Récup'Art, fabrication de papier recyclé...



## APEL de l'école Longuegineste

L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Longuegineste vise à soutenir l'équipe des enseignantes en finançant à hauteur de ses moyens, les activités en projet pour chaque élève de l'école. Le choix des projets est déterminé en collaboration avec l'équipe éducative.

**Objectifs 2006** : L'association participera à nouveau au financement des spectacles, des séances de cinéma, de diverses sorties pour chaque classe.

Cette année les efforts financiers seront particulièrement tournés vers les élèves des classes de CM1 et CM2, dont l'espoir est de partir 3 jours et 2 nuits, hors des murs de l'établissement, afin de travailler sur le projet d'école.

Pour atteindre ces objectifs, l'association organise différentes manifestations que les parents d'élèves et amis de l'école ont toujours soutenues. Elle espère qu'ils continueront à le faire et d'avance les en remercie. Le bureau

Veillez noter quelques dates proches :

**7 janvier 2006** : vente de galettes des rois

**14 janvier 2006** : grand loto à ne pas manquer

## La fête occitane



Après l'inauguration de la fête des traditions et cultures occitanes à la ferme Laval, c'est un public nombreux qui est venu admirer durant toute la semaine les maquettes des châteaux du Pays Cathare réalisées par Monsieur Edgard Fuchs.



Monsieur Edgard Fuchs commentant une de ses maquettes.



Accueil par le Maire de M. Bertrand de Viviers

Deux conférences animées par Monsieur Bernard Vernière sur les Cathares (origine, doctrine...) et Monsieur Bertrand de Viviers ont été suivies par une assistance attentive et passionnée.



Un public nombreux à la conférence de M. Bertrand de Viviers.



Enfin le samedi, après un repas au cours duquel a été servi une truffade Auvergnate, les participants ont pu danser grâce au "Bolégadis" organisé par la Cola Tarnesa, collectif de musiciens traditionnels du Tarn.



## Pour l'année 2006 cette fête traditionnelle se déroulera du 12 mai au 20 mai et s'articulera autour de la Talvera

A cette occasion, le projet d'une exposition de photos sur la mémoire du village est en préparation avec le CORDAE (le Centre Occitan de Recherches, de Documentation et d'Animation Ethnographiques) et l'ARCESPS (Association de Recherches Cartusiennes, Etudes et Sauvegarde du Patrimoine Saïssol).

Un nouvel appel est adressé à toutes les personnes possédant des photos ou cartes postales anciennes. Monsieur Loddo se propose de revenir avec son photographe en vue de leur reproduction et de leur restitution immédiate.

Elles peuvent se faire connaître au secrétariat de la mairie : 05 63 74 71 76. D'avance merci.



Monsieur Daniel Loddo expliquant la démarche aux personnes présentes.

## Les journées du patrimoine

Cette année encore la commune de Saïx a participé aux journées du patrimoine les 17 et 18 septembre derniers. Les Saïssols et tous ceux qui s'intéressent à l'histoire locale ont, pendant deux jours, découvert les richesses de notre village.

Ainsi ce sont plus de 200 personnes (dont certaines venues de Toulouse, du Tarn et de Midi-Pyrénées) qui ont découvert ou redécouvert le musée de la Chartreuse, le Compoix, les pigeonniers et les richesses architecturales de notre village...

La fermeture du château de Sendrone et de l'église pour travaux



Le Compoix



Visite au musée

Visite au château de Sendrone

a été largement compensée par les commentaires de la guide au cours des circuits en bus scolaire mis à disposition par la municipalité, samedi et dimanche après midi.



Villegly

## Pigeonniers de Saïx

Elégants et précieux témoins d'une époque révolue, n'ayant actuellement aucune autre raison d'être que celle-là, les pigeonniers font le plus souvent partie d'un patrimoine rural non classé et non protégé. A ce titre, ils ont droit à toute notre sollicitude et, s'ils sont encore nombreux dans nos provinces méridionales,

leur nombre décroît régulièrement en dépit d'une importante prise de conscience des sociétés culturelles, elles-mêmes relayées par les collectivités locales et les particuliers depuis une cinquantaine d'années. Leur sauvegarde implique un investissement financier important même si des aides à la restauration existent à condition que le dossier soit agréé par les organismes compétents.

A Saïx, H. Astruc dénombrait 16 colombiers en 1971, sans compter les pigeonniers aménagés dans les combles de certaines maisons avec simples trous d'envol implantés dans la façade ou le mur pignon (La Guéraudarié, église de Saïx...). Depuis cette date, deux pigeonniers se sont effondrés, celui du Fraysse et celui identifié "Saïx-centre" qui se trouvait à côté du cimetière.

Parmi les pigeonniers restant, six sont de type "Castrais" caractéristique de la région. Ils sont formés d'une caisse carrée maçonnée ou à colombages, reposant sur quatre piliers en pierre de Navès couronnés par un "champignon" destiné à empêcher l'ascension des nuisibles, et coiffée d'un toit à quatre pentes surmonté d'un lanternon dont la couverture est en ardoise de Dourgne. Une "quille", représentation phallique de la fécondité, en pierre, plomb, zinc ou céramique couronne le tout, parfois remplacée par un épi de faitage en poterie vernissée représentant un pigeon. Le pigeonier de Villegly comporte huit piliers. Ceux de Deveille, Sendrone et Alary figuraient déjà, bien dessinés avec leurs quatre pattes et leur clocheton, sur le cadastre de 1719 ; celui de Deveille qui s'appelait alors Montagut y est nommément cité.

Deux autres pigeonniers sont du type "tour carrée" en pierre surmontée du même type de toit ; la protection contre les rongeurs y est assurée par une ceinture de défense en dalles de grès dont la partie inférieure est évidée (Rouquette) ou non évidée (Les Gayrauds). Ce dernier pigeonier, bien que ne figurant pas sur le cadastre de 1719, est daté de 1655, ce qui en fait un des plus anciens du département puisque le plus ancien d'après H. Astruc est de 1614.

Au Lévézou, le pigeonier est une tour cylindrique avec clocheton, un modèle rare qui a fait l'objet d'une restauration soignée il y a une vingtaine d'années. La ceinture de défense est haute, en carreaux de terre cuite débordant sur la façade.

Les autres colombiers recensés sur le territoire communal sont, soit de simples bâtières avec toit à deux pentes opposées comme celui du carrefour de la route nationale, malheureusement défiguré par les panneaux publicitaires, soit de type "toulousain" avec toit en marche d'escalier (Longuegineste, En Alary).

Ces monuments, puisqu'il faut bien maintenant les considérer comme tels, ont accompagné l'histoire de notre village, générant pour leurs propriétaires un rapport conséquent en volatiles comestibles mais également en engrais apprécié : "la colombine".

A l'heure où le caractère nuisible des pigeons est constamment mis en avant, peut-être pouvons-nous regretter un instant de ne plus voir au-dessus de nos toits le vol tournoyant de ces oiseaux pacifiques, dont l'image est tellement chargée de symboles depuis l'antiquité.



Lévézou



Les Gayrauds



Rouquette

## Comité des fêtes de Saïx vous invite...



Cette année, le comité des fêtes s'est à nouveau distingué avec la soirée du 13 juillet !

Un événement particulièrement réussi grâce à l'organisation mise en œuvre par le comité en collaboration avec la mairie, les commerçants de Saïx, mais surtout grâce au public qui vient de plus en plus nombreux chaque année au repas, à la soirée dansante et au feu d'artifice.

Le nombre de repas (macaronade) a doublé cette année et les organisateurs espèrent satisfaire encore plus de convives l'année prochaine. L'orchestre Calicoba a permis de combler les danseurs jusqu'au petit matin !

Mais qui est donc ce comité des fêtes ?

Le comité des fêtes de Saïx est un groupe de bénévoles de tous âges, qui contribue à l'animation du village et qui aime faire la fête !

Si vous avez des idées d'animations..., vous êtes invités à rejoindre le comité en contactant Christian au 05 63 74 74 64 ou Annie au 05 63 74 88 12 ou par internet à l'adresse suivante [cdfsaix@yahoo.fr](mailto:cdfsaix@yahoo.fr).

## Les pétanqueurs Saïxols

Cette année a été marquée par des travaux d'aménagement du Boulodrome.

Financés par la municipalité, réalisés par les bénévoles pétanqueurs, ils nous ont apporté un cadre plus agréable et une plus grande capacité d'accueil. Nous exprimons tous nos remerciements aux différents intervenants. Nos rencontres amicales du samedi soir se sont échelonnées du mois de mai au mois de septembre. Nous avons accueilli 443 doublettes. Notons que notre collaboration avec les commerçants du village est une excellente chose, qui satisfait tout le monde.

La journée du "Pétanqueur Saïxol" a permis d'honorer Eric Magnas vainqueur du concours en tête-à-tête. L'après-midi le concours en doublettes a connu une bonne affluence.

### Nos participations aux compétitions.

A la coupe du Tarn des Clubs, nos vétérans ont eu fort à faire dès le 1<sup>er</sup> tour puisqu'ils rencontraient la "Fanny" de St-Juéry championne en titre. Ils échouent de peu. Les seniors quant à eux allaient battre Marssac chez eux mais



étaient à leur tour vaincus par le "Tout va bien" de Castres.

Un fort contingent de licenciés a pris part à toutes les épreuves de championnat, tête-à-tête, doublettes, triplètes. Certains manquaient de peu la qualification régionale. Enregistrons aussi le bon comportement de nos équipes féminines aussi bien en championnat qu'en concours départementaux.

Nous comptons cette année 106 joueurs licenciés, ceux qui veulent adhérer peuvent s'adresser à nous, tous les jours, sur le Boulodrome du Théron.

## Tennis Club de Saïx

C'est reparti pour une année. En septembre/octobre le Saïx Tennis Club a repris les entraînements. Pour les nouveaux, c'est la découverte d'un nouveau sport, pour les plus anciens le maintien en forme, le perfectionnement, la compétition. Les entraînements se font sous la direction d'initiateurs et d'un éducateur Brevet d'Etat.

A noter cette année, l'entrée des dames, (6 nouvelles inscrites) jusque-là toujours un peu timides.

Durant l'été nos joueurs ont participé à titre individuel à des tournois régionaux.

En hiver ce sont des tournois où les joueurs en équipe défendent les couleurs de Saïx.

Du sport, du loisir, de la compétition...

Venez nous rejoindre.

Inscriptions toute l'année.

### Contacts :

Michel Martin 06 13 41 67 97  
André Mermet 05 63 74 71 50

## Club de Taekwondo

Le Club "Il Sim Dojang" démarre sa 5<sup>e</sup> année d'activité sous la présidence de M. Jean Michel Siméoni. Il attire chaque saison de nouveaux adeptes de cet art martial originaire de Corée, le Taekwondo. En effet les pratiquants de tous âges semblent apprécier cet art de combat complet et dynamique, qui développe la confiance en soi, la persévérance et la maîtrise de soi.

L'enseignement dispensé au club par son professeur Lisa Mas, offre aux participants de toutes générations l'opportunité de participer aux nombreuses compétitions, par des séances d'entraînements intensives et progressives, dont les résultats témoignent de leur efficacité.

En effet, le club compte parmi ses licenciés une jeune championne de France : Sandra Ghrenassia, ainsi qu'un champion d'avenir Tony Bonhoure, 11 ans.  
Contact Lisa Mas au 06 23 12 52 61

## Rugby Sor Agout XV

La saison 2004-2005 restera à jamais gravée dans les mémoires et les cœurs des amoureux de rugby. En effet, pour sa première année d'existence, l'équipe de rugby Sor Agout XV, née de la fusion des 2 clubs voisins de Saïx et Soual, remporte les 2 titres tant convoités : champion Midi-Pyrénées et surtout champion de France. Un exploit rare au cours d'une même saison !

Ces remarquables résultats permettent également au club d'évoluer pour la saison 2005-2006 en championnat de France Fédérale 3, niveau jamais atteint dans le passé. Sous la houlette d'un nouveau duo d'entraîneurs venu de Castres, Christophe Jourdan et François Jeanzac, l'équipe a pour objectif de bien figurer au plan sportif mais surtout de pérenniser le club à ce niveau, s'appuyant sur la formation des jeunes et la dynamique école de rugby.



Equipe 1 saison 2005-2006

Dirigeant, joueurs et éducateurs sont toujours les bienvenus. Pour tout contact :

06 83 10 34 84 ou 06 78 06 63 71 (Sor Agout XV)

05 63 74 75 35 ou 06 70 89 26 34

(Ecole de rugby, président Stéphane Febvre).



Retour en images sur la fabuleuse épopée de Soragout XV

## Hommage au comité des fêtes de Longuegineste qui vient de fêter ses 40 ans

C'est avec fierté que les "citrouillards" fêtent les 40 automnes de leur association. En effet, c'est le 29 juillet 1965, que le comité des fêtes du deuxième dimanche d'octobre de Longuegineste a vu le jour. Merci à tous les anciens Présidents et bénévoles qui ont su le mener jusqu'à nos jours. Les 7, 8 et 9 octobre, a eu lieu la fête annuelle, avec un programme très varié. La fabouade et son gâteau d'anniversaire, les apéros-concert, le château des citrouillards, les concours de pétanque, le rassemblement de voitures et motos anciennes, le concert, le feu d'artifice, le concours d'épouvantails... et beaucoup de bonne

humeur. On ne peut que souhaiter une bonne et longue route pour les années à venir à cette dynamique association. Le Maire, au cours de son intervention, à l'occasion de l'inauguration de la première tranche des travaux, en souhaitant un bon 40<sup>e</sup> anniversaire à ce valeureux comité des fêtes, exprima toute sa satisfaction, face à cette double réussite :

- un aménagement urbain de grande qualité, améliorant sensiblement le cadre de vie de ce quartier,
- et un groupe de jeunes, héritiers de toute une tradition, qu'ils entendent d'ailleurs perpétuer, en fidélité à cet amour de Longuegineste.

Assurément, c'est bien cette double action que la municipalité entend soutenir :

- en poursuivant ce chantier de requalification des espaces publics,
- et surtout, en encourageant toutes celles et tous ceux qui, comme les dynamiques "citrouillards", contribuent à l'animation et au développement social et culturel de ce village.

Et pour concrétiser ce dernier vœu, il fut annoncé que le comité des fêtes serait reçu prochainement en mairie, ainsi que tous les anciens présidents<sup>(1)</sup> pour y recevoir la médaille de la ville de Saïx, en hommage et reconnaissance.

<sup>(1)</sup> Hélas sans M. Costes vient de nous quitter.

## L'association "Les 3 pommes"

Elle gère l'accueil simultané de 20 enfants de 0 à 4 ans (environ 60 familles sont adhérentes à ce jour).

La structure est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Les familles ont la possibilité de laisser leur enfant à la journée, à la demi-journée, quelques heures avec ou sans repas ; ce qui permet à chacun une fréquentation adaptée à ses besoins (multi - accueil).

La crèche est fermée trois semaines en août et une semaine à Noël.

Un accueil est possible pour les enfants scolarisés jusqu'à 4 ans les mercredis et vacances scolaires.

Les enfants des communes ayant passé une convention avec l'Association sont concernés par cet accueil, à savoir à ce jour les communes de Cambounet, Fréjeville, Lescout, Saïx, Sémalens, Soual, Verdalle et Viviers-les-Montagnes. Seules les demandes émanant de ces communes sont prises en compte sur une liste d'attente.

### L'accueil

Il s'organise en deux groupes d'âge pris en charge par un personnel qualifié (éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistantes petite enfance). L'équipe référente de chaque groupe contribue à s'adapter au rythme de chacun, à individualiser certains projets, pour mieux vivre ses premières expériences en collectivité.

L'équipe s'emploie à préserver la place des parents par des échanges au quotidien, des réunions d'information à thèmes, des temps festifs....

**Une association ouverte vers l'extérieur**  
Depuis quelques années, l'Association a mis l'accent sur l'ouverture vers l'exté-

rieur. Ainsi, plusieurs activités se sont organisées :

- avec des partenaires de proximité de notre lieu d'implantation (sorties à poussette ou à pied) : atelier de psychomotricité à la MJC, découverte du livre à la bibliothèque de l'école, échanges et atelier pâtisserie avec les résidents de la maison de retraite de la Pastellière...

- avec d'autres partenaires extérieurs : sortie à la Ludothèque de Castres, au verger de Troupiac, dans la ferme...



### Comment est gérée l'association ?

L'association gestionnaire de la structure compte parmi ses adhérents tous les parents utilisateurs. Elle s'organise en conseil d'administration et bureau afin de traiter la gestion courante et donner des orientations au plus proche des attentes des familles. Cela permet de créer du lien social, de se rencontrer, d'échanger, de rompre l'isolement, de se découvrir des compétences et des plaisirs, de partager au sein d'un groupe, de réfléchir et de se responsabiliser autour de projets.

L'implication des parents participe au dynamisme de la structure et soutient l'équipe dans les différentes actions menées.



**L'association "les 3 pommes" en 16 ans d'existence a confirmé son implantation sur ce territoire :**

- réponse aujourd'hui aux demandes de 8 communes
- pérennisation de 10 emplois sur 11 en contrat à durée indéterminée, ce qui lui permet d'avoir un personnel stable, qualifié et avec de l'expérience.
- Adaptation à l'évolution du rythme du travail des parents à temps partiel, 35 h : c'est le service multi-accueil.
- Accessibilité du service à un plus grand nombre de familles en calculant leur contribution financière en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge.

**Aujourd'hui des incertitudes demeurent concernant :**

- La pérennisation en contrat à durée indéterminée du dernier poste en contrat déterminé (échéance 08/2006)
- Une demande supérieure à l'offre avec une liste d'attente importante.

Concernant ce dernier point, la crèche s'associe à toutes les réflexions en cours sur des créations de nouvelles places d'accueil en veillant à préserver l'existant et en privilégiant la complémentarité des différents services futurs

**Contacts : Crèche "Les 3 pommes"**

11, place du Rivet - 81710 Saïx

Tél : 05 63 72 34 97

Présidente : Véronique Jauzion

Directrice : Françoise Vrigneau

## ADMR (Association à Domicile en Milieu Rural)

Association qui couvre les communes de Saïx, Viviers-les-Montagnes, Navès et Saint-Affrique.

**Missions de l'association :**

- Permettre à tous de mieux vivre à domicile avec l'aide et les soins de professionnels recrutés et dirigés par une équipe de bénévoles bien implantés dans leur localité et à l'écoute de l'évolution des besoins.
- Favoriser l'autonomie de chaque personne aidée.
- Encourager la participation de tous pour développer des liens solidaires et l'animation locale.
- Participer au développement local par la création d'emploi.

**En 2005 l'ADMR de Saïx c'est :**

- 13 bénévoles responsables des services
- 129 personnes aidées
- 46 salariées



- 19515 heures effectuées
- 201 311 € de salaires versés ou induits
- 30 829 € de charges sociales.

**Services :**

AM - aide ménagère  
AV - auxiliaire de vie  
Mandataire - employée de maison  
AVSF - auxiliaire de vie sociale et familiale  
TISF - technicienne intervention sociale et familiale.

**Permanence tous les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30 à la Ferme Laval**  
Tél. 05 63 71 07 63

## La Mission Locale

La Mission Locale, qu'est ce que c'est : elle assume les fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement pour les **jeunes de 16 à 25 ans**, sortis du système scolaire et rencontrant des difficultés pour entrer dans la vie active. Accueil et information personnalisés avec un conseiller référent. Un suivi et un accompagnement individualisés dans la construction du parcours d'insertion professionnelle et sociale. Une disponibilité de professionnels pour accompagner les différentes démarches (emploi, formation, santé, logement, ressources).

La Mission Locale travaille en relation étroite avec un réseau de partenaires institutionnels et associatifs.

Pour plus d'information un livret a été édité et disponible en mairie.

**La permanence sur Saïx à la mairie avec Laurent Maurel, tous les 1<sup>ers</sup> mardis du mois de 14 h à 17 h, sur rendez-vous.**

## Le logement social

Le contexte attractif du département engendre une mise en concurrence entre les ménages au niveau de l'accès au logement.

Développer une offre locative notamment publique, répondrait aux besoins actuels des ménages qui subissent cette concurrence. Il faut noter également que 70 % de la population tarnaise est éligible au logement social.

**Cette offre locative ou en accession permettrait de maintenir dans le territoire une partie de la population notamment les plus jeunes qui débutent dans la vie. Elle est aussi adaptée aux personnes âgées qui souhaitent se maintenir dans un logement ou revenir s'installer en ville.**

**Cela peut être également une alternative pour les ménages en situation de rupture familiale ou professionnelle. Il est certain que les parcours résidentiels des ménages ne sont pas toujours ascendants.**

De nouvelles situations apparaissent concernant les personnes ayant un

emploi. Une offre locative sociale pourrait en effet faciliter le logement des personnes que l'on nomme les "travailleurs pauvres". Ces actifs sont souvent dans une situation précaire qui ne leur permet pas d'accéder à un logement. Cette précarité est liée aux bas salaires, au temps partiel ou à des contrats d'intérim.

**Le logement social souffre également d'une mauvaise image, celle de l'insécurité, des tours et des barres. Actuellement, les opérations réalisées sont plus diversifiées allant de petits collectifs à des maisons individuelles. Aussi, on a pu constater que la réalisation d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) dans le parc privé avait revalorisé certains quartiers tout entier.**

Le parc HLM n'est pas majoritairement composé de "cas sociaux". Une étude de l'INSEE (réalisée en mars 2005) montre que les ouvriers et les employés représentent plus de la moitié des habitants du parc HLM. Développer une offre locative socia-

le peut s'inscrire dans le cadre de stratégie de développement économique à travers ce que l'on appelle l'économie résidentielle qui est directement liée à la consommation des biens sur place par les habitants. Les habitants participent donc directement à l'économie locale. Réaliser une politique en faveur du logement social suppose la prise en compte de l'évolution des structures des ménages au niveau de la typologie des logements. En effet, le parc HLM est essentiellement composé de logements adaptés à des familles avec enfants. Or, l'augmentation des personnes vivant seules et des familles monoparentales engendre un besoin de logement de taille plus petite.

Il est également nécessaire de maintenir des services de proximité pour les habitants car ils ne disposent pas tous d'une grande mobilité.

### Intervention

de **Laure VERDIER**,  
doctorante en géographie - aménagement  
à l'Université Toulouse Le Mirail,  
lors de la journée de formation des élus,  
le 9 novembre 2005.

## Moments festifs aux Grands Chênes

Le 25 juin 2005 fut un moment de fête et de retrouvailles au sein de la résidence. Cette journée intergénérationnelle animée par le groupe "Double Je" a débuté par un apéritif, suivi d'un repas festif.

Après les déguisements et les chants avec la participation des résidents, familles et personnel de la Résidence un lâcher de ballons destiné à la cause des enfants du Darfour (présence d'un stand d'Amnystie International) a clôturé cette belle journée.

Nous tenons à remercier les élèves du Lycée Barral pour leur présence tout au long de l'année et leur participation à cette journée festive.

En collaboration avec l'association "Les Jours Animés" la kermesse du 24 septembre a permis de réunir à nouveau familles et résidents.

Lors des ateliers des derniers mois, les résidents ont participé à la réalisation d'objets divers proposés le jour de la kermesse. De nombreux lots offerts par les fournisseurs de la Résidence ont fait la réussite de la tombola, ainsi que la dégustation de foie gras et de vin de Gaillac.

Une représentante des familles témoigne : *"Nous avons passé des moments très forts avec nos parents et l'ensemble du personnel."*

Nous remercions :

- M. Brusco (groupe Double Je), pour l'animation musicale.
- M<sup>mes</sup> Vaissière et Vernacheres pour la dégustation.
- Les hôtesses du stand Amnystie International.
- L'ensemble des familles et le personnel de la Résidence Les Grands Chênes.

L'Animatrice

## Permanences

**Assistante sociale** : M<sup>me</sup> Mazel. Le mardi de 9 h à 11 h à la mairie. Le jeudi sur rendez-vous à Castres, à l'unité territoriale, 1, rue A. Malroux, 05 63 71 02 30.

**Thérèse Benazet**, maire adjoint au social. Le lundi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous au secrétariat de mairie au 05 63 74 71 76.

**Marie-José Fioret**, conseillère municipale déléguée à l'action sociale, sur rendez-vous au secrétariat de mairie 05 63 74 71 76.

**Mission Locale**, M. Laurent Maurel, sur rendez-vous à la mairie, tous les premiers mardis du mois de 14 h à 17 h.



# Axe Médical



**SANTÉ**



**MAINTIEN**





**CONFORT**



**DOMICILE**



**FOURNITURES MEDICALES**  
77 Av Albert 1er 81100 Castres  
Tel: 05.63.59.22.04 - Fax: 05.63.72.51.13

## Extraits des conseils municipaux

**2 juillet 2004**

### Réseau des bibliothèques du Tarn

Convention avec le département et création d'un emploi d'agent administratif à temps non complet afin de poursuivre l'animation des activités informatique et BCD sur le groupe scolaire Toulouse-Lautrec et la mise en place d'une bibliothèque municipale (17h30 hebdomadaires).

**Vente terrains ZAC** - Jacqueline Azéma, SARL Carte Blanche.

**Terrain Cavailles** - le conseil municipal décide de placer la propriété des Consorts Cavailles en emplacement réservé dans le hameau de Longuegineste, en bordure de l'actuelle RN 126.

**Eau potable** - le conseil municipal, par 15 voix pour et 1 abstention, prend acte de la communication du rapport 2003 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du comité syndical du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable Saïx/Navès dans sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 2003.

**Voirie, demande de subvention** - le conseil municipal accepte le programme 2004 de modernisation de la voirie communale qui concerne le renforcement des chemins d'Alary, Puech Mermen, le Vacan, les Gayrauds, le Mercadel, les Mignonades, impasse rue de Viviers et la requalification de la voirie du lotissement de la Chênaie, et sollicite auprès de Monsieur le Conseiller Général du canton l'attribution d'une subvention la plus élevée possible dans le cadre du programme FAVIL.

**Désignations** - Thérèse Bénazet et André Valentin sont désignés par le conseil municipal suppléants du Syndicat Intercommunal d'Electrification rurale de Soual (S.I.E.L.)

Jean-Louis Etienne, délégué titulaire et Henri Blanc délégué suppléant sont désignés à la commission intercommunale d'aménagement de la base de loisirs de la communauté de communes du Sor et de l'Agout,

**16 septembre 2004**

### Recensement complémentaire

Le conseil municipal décide la prise en charge de la somme forfaitaire de 1,37 € par logement neuf ou immeuble en chantier recensé et des frais de déplacement et de mission du conseiller technique de l'INSEE et fixe à 3,05 € par logement achevé ou immeuble en construction le taux de la vacation de l'agent recenseur.

**Convention de financement du poste de directeur mis à la disposition de la MJC de Saïx** - le conseil municipal décide de prendre en charge le coût salarial du poste de directeur, charges et frais de gestion inclus (conformément à l'avenant annuel qui sera établi par la F.R.M.J.C., employeur).

La Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture de Midi-Pyrénées sera l'employeur et assurera à ce titre toutes les obligations qui sont attachées à cette qualité. Elle exercera les responsabilités d'encadrement inhérentes à la mise à disposition d'un personnel compétent et de qualité.

### Bibliothèque municipale

Le conseil municipal fixe les tarifs de la carte d'adhérent à la bibliothèque municipale, soit :  
- 4 € an/personne domiciliée sur la commune  
- 7 € an/personne domiciliée hors commune

- gratuit pour les moins de 18 ans.

### Programme éclairage public 2004

Le conseil municipal accepte de donner au syndicat départemental un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des opérations d'extension du réseau éclairage public aux chemins de Sanèles, des Amoureux, de la Serre, du Fargadou qui s'élèvent à 21800 € TTC.

**Pays d'Autan** - le conseil municipal désapprouve la délibération du conseil de communauté du 12 juillet 2004, afin, qu'étant donnée l'extrême importance des enjeux dans la conjoncture présente, le conseil de communauté puisse se donner le temps, sereinement, d'approfondir cette question à partir d'un complément d'information et de réflexion commune.

### Personnel :

- Le conseil municipal approuve la refonte du régime indemnitaire des personnels titulaires et non titulaires de la commune.

- Le conseil municipal accepte la création d'un poste de rédacteur au 1<sup>er</sup> octobre 2004 pour y nommer un agent de la commune, adjoint administratif principal 1<sup>er</sup> classe nommé au grade de rédacteur au titre de la promotion interne, et considérant que les besoins du service justifient cette création de poste.

- Le conseil municipal décide la création d'un poste de rédacteur principal à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2004 ; dans l'attente de la nomination du nouvel attaché. Ce poste a vocation à être supprimé dès lors que prendra fin le détachement dans le grade d'attaché territorial stagiaire du futur secrétaire général.

**Chantier de formation** - le conseil municipal approuve l'organisation d'un chantier de formation qualifiante dans le domaine du bâtiment, pour un public éloigné de l'emploi et autorise M. le Maire à signer la convention à conclure avec l'A.F.P.A.

**25 novembre 2004**

### Résolution adoptée par le conseil municipal unanime réuni en session extraordinaire

• **le conseil municipal venant d'être informé du nouveau désengagement de l'état concernant le volet routier du contrat de plan Etat-Région 2000-2006.** Face à ce constat catastrophique qui risque, s'il est confirmé, de compromettre le développement du Sud du Tarn,

• **demande**, avoir connaissance, officiellement, des annonces faites par le ministre des transports lors du récent débat parlementaire concernant le budget de son Ministère, informations qui contrediraient en partie le constat catastrophique présenté précédemment,

• **se félicite**, à ce sujet, du projet de classement de la RN 126 : "grande liaison d'aménagement du territoire", devant se concrétiser par "une mise à deux fois deux voies",

• **mais confirme d'autant plus, sa position** en faveur d'un financement entièrement "public", pour cette voie envisagée "d'intérêt national", et donc pour un syndicat mixte exclusivement consacré à la promotion et à l'accélération de ce programme routier,

• rappelle l'analyse et l'orientation du conseil de développement du Pays d'Autan, approuvées par tous les acteurs concernés et divers parte-

naires (élus, entreprises, partenaires sociaux, associations, institutions, parlementaires) lors de l'assemblée générale du 14 juin 2004.

**16 décembre 2004**

**Voirie** - le conseil municipal autorise le conseil général du Tarn à déplacer l'abribus fourni par la commune depuis le lieu-dit "Le Barbier" jusqu'à l'arrêt de bus situé en bordure du RD 50 face au chemin de Sanèles à Saïx.

**Orientation générale du projet d'aménagement durable** - suite à la décision du 30 juin 2003 du conseil de la communauté de communes du Sor et Agout de prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal sur le territoire de la commune de Saïx. Le conseil municipal approuve les orientations générales du projet intercommunal d'aménagement durable, et valide les orientations générales du P.A.D.D. de Saïx.

**Intercommunalité - Pays d'Autan**, charte et périmètre : approbation de la délibération du conseil de la communauté du 5 novembre 2004.

La structure porteuse du Pays est aujourd'hui arrêtée. Ce Pays regroupe les territoires de la Communauté d'agglomération de Castres Mazamet, du parc régional du Haut Languedoc, des communes d'Albine, Labastide-Rouairoux, Lacabarède, Rouairoux, Saint-Amans-Valtoiret, St-Salvy-de-la-Balme, Sauveterre, et celui de la communauté de communes Sor et Agout.

En conséquence, le conseil municipal approuve la délibération du conseil de la communauté de commune qui valide la Charte ainsi que le périmètre du Pays d'Autan.

**Personnel** - le conseil municipal décide la création d'un poste d'agent d'entretien à temps complet aux ateliers municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

### Institution d'une journée de solidarité

Le conseil municipal décide d'instituer dans les services municipaux la journée de solidarité selon le dispositif suivant : le lundi de Pentecôte pour les services des écoles en 2005/ou un autre jour selon les dispositions prises par le Ministère de l'Education Nationale, ou un jour à déduire sur les RTT ou les congés annuels pour les autres services...

**Cantine scolaire** - il est décidé d'un tarif unique par catégorie de famille. Ainsi, il n'existera plus qu'une seule planche de tickets en fonction du nombre d'enfants par famille fréquentant la cantine.

**Contrat temps libre** - le conseil municipal approuve le projet du 2<sup>e</sup> contrat Temps Libre qui doit être signé par la communauté de communes Sor Agout, la CAF du Tarn et la MSA Tarn Aveyron et qui intègre les actions financées par les communes de Saïx, Escoussens et Soual en direction des enfants et des jeunes de 6 à 18 ans, pour une période de 3 ans avec effet rétroactif, du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 31 décembre 2006.

**Fiscalité** - le conseil municipal décide d'exonérer totalement de l'impôt spécifique sur les spectacles, les manifestations sportives se déroulant sur le territoire communal pour l'exercice 2005.

**25 janvier 2005**

**D.G.E. 2005** - le conseil municipal décide de solliciter auprès de M. le Préfet du Tarn une par-

## Extraits des conseils municipaux

participation au titre de la D.G.E. 2005 pour les projets suivantes :

- complément de travaux dans le cadre de la restructuration et l'équipement de la mairie (accueil public, secrétariat, bureaux, salle de réunion, archives) 3<sup>e</sup> tranche : isolation, ouvertures,
- création d'un bâtiment à usage de garage pour le parc municipal de matériels et véhicules,
- acquisition d'équipements divers pour les écoles de Saïx et Longuegineste,
- acquisition de matériel informatique et logiciels pour les services administratifs et techniques municipaux,
- sécurisation routière dans la commune par voie de panneaux de signalisation.

### Achats de terrains

Hameau de Longuegineste : acquisition d'un terrain appartenant à M. Dayde.

Ch. du Fort : terrain appartenant à M. Auriol.

Vente de terrain ZAC à la SCI TRYBA

### Cimetières

- Approbation du nouveau règlement des cimetières de Saïx et Longuegineste, conformément au code général des collectivités territoriales.
- Création de concessions nouvelles au cimetière de Longuegineste.
- Modification du prix des concessions.

### 29 mars 2005

Retrait du S.E.G.I. de la commune de Briatexte

Adhésion au S.E.G.I. de la commune d'Escoussens

Vente terrain ZAC à la SCI SEB.FLO

Finances - approbation du compte administratif 2004 et du compte de gestion (budget principal, service assainissement, service transports scolaires). Le conseil municipal décide de maintenir les taux de 2004.

### Budget primitif 2005

**Budget principal** : le budget principal de la commune est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de :

Fonctionnement = 1796 856 €

(dont 280 439 € virement section investissement)

Investissement = 1 429 442,80 € (y compris déficit reporté de : 296 691,94 € et affectation de 286 212,66 € provenant de l'exercice 2004).

**Service Assainissement** : le budget primitif du service assainissement est équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement = 140 035,00 €

Investissement = 1 111 880,69 €

**Service transports scolaires** : le budget primitif du service Transports scolaires est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement = 30 748,17 €

Investissement = 21 242,59 €

**Talus amont chemin du fort** : lancement d'une procédure adaptée de consultation sur travaux de confortement.

**ZAC de l'Hort** : lancement d'une consultation en vue de la passation d'une convention publique d'aménagement.

**Travaux en régie** : le conseil municipal fixe le taux horaire moyen de la main d'œuvre communale à 12,47 €, charges patronales incluses.

### 10 mai 2005

**Sports** : le conseil municipal décide la réalisation d'un plateau Multisports sur la commune

**Bâtiments communaux** - demande de subventions pour amélioration de l'acoustique de la salle polyvalente.

**Affaires culturelles** : mise en sécurité électrique de l'église de Saïx.

**Voirie** - demande de subventions pour la mise en œuvre des travaux nécessaires à la sécurisation de l'entrée de ville par la route départementale n°50 (route de Navès).

Demande de subvention pour l'implantation de panneaux de signalisation sur la voie communale.

**Aménagement urbain** - le conseil municipal décide d'approuver les études préalables et les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement de la future Zac de Lorte et d'engager la concertation préalable à ce projet d'aménagement.

**Approbation de la charte pour l'avenir du bassin Castres Mazamet.**

### 28 juin 2005

**Dénomination des voies et places publiques, numérotation des maisons.**

Le conseil municipal décide de donner de nouvelles dénominations à certaines voies et places de la commune : rues Saintonge, des Mûriers ; chemins des Chênes, des Bouzigues, du Grès, du Vacan, des Hérissons, de la Ramière, du château, impasses des Bouzigues, d'En Bazy ; route du Vacan et de réaliser aussi la numérotation des maisons.

**Bâtiments communaux** : demande de subventions pour la réalisation de l'isolation des ouvertures pour les locaux de la mairie.

**Voirie** : demande de subventions pour la sécurisation du carrefour de la place Jean-Jaurès (RD 50 et RD 50b).

### 26 juillet 2005

**Participation 2005 versée à l'OGEC (école privée "La Colombière")** : l'aide annuelle communale est portée à 23 000 € pour les 71 enfants de Saïx inscrits à la rentrée scolaire 2004-2005 (montant de l'aide par enfant de la commune : environ 324 €).

**RN 126 Castres-Soual** : approbation du bilan de la concertation complémentaire de 2003.

**Falaise amont chemin du fort** : La commission chargée du choix d'un prestataire, réunie le 16 juin 2005 a décidé de confier cette réalisation à la société ECM de Villeneuve-Tolosane.

**Demande de subventions** : programme 2005 assainissement, réseau de transfert, traversée du village.

**Echange de terrain** en vue de compléter la maîtrise foncière communale à l'arrière de l'école de Saïx, échange de terrains d'égale valeur entre la commune et M. Escande.

### Achat de terrains

- En vue de compléter la maîtrise foncière communale entre la rue St-Luc et la route de Viviers-les-Montagnes dans le cadre de l'aménagement de ce secteur, acquisition de terrains par la commune de Saïx à M<sup>me</sup> Lagarde et à M. Bénazech.

- Il est procédé à des acquisitions foncières auprès des propriétaires suivants à Langlade : Valery, Portevin, Boyer, Bru, Pujol.

**Vente terrain ZAC** à la SCI L'Orée des Martinels.

### 6 octobre 2005

**Dénomination de voies et places publiques, numérotation des maisons.**

Le conseil municipal décide de donner de nouvelles dénominations à certaines voies et places de la commune : rue des Tilleuls, rue du Vieux Pesquié, allées des Jardins, avenue du commerce et de l'artisanat, et de réaliser aussi la numérotation des maisons.

**Espace couvert, boudrome** - à la demande de l'association "Les Pétanqueurs Saïxols", le conseil municipal accepte le principe de réaliser un abri pour jeux de boules.

**Echange de terrain** en vue de compléter la maîtrise foncière communale à l'arrière de l'école de Saïx, échange de terrains d'égale valeur entre la commune et M. Laval.

**Personnel** - le poste de l'agent administratif chargé de la gestion de la BCD scolaire, est transformé en poste à temps non complet de 17 h 30 à 21h 30 hebdomadaires.

**Avis** - le conseil municipal donne un avis favorable au rapport 2004 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

**Communication** - le conseil municipal prend acte de la communication du rapport 2004 sur le prix et la qualité du service public de l'Eau Potable et formule le vœu que le montant de l'abonnement au service de l'eau facturé aux usagers ne connaisse pas d'augmentation.

**BATIMENTS  
TRAVAUX PUBLICS  
GENIE CIVIL**



**Z.I. de Bonnacombe  
BP 216  
81206 MAZAMET CEDEX  
Tél. 05 63 61 15 59**

## Calendrier des lotos et autres manifestations

### Calendrier des lotos 2005/2006

Association	Date loto	Lieu
Club de l'Amitié	Dimanche 8 janvier 2006	Salle polyvalente
APE de Longuegineste	Samedi 14 janvier 2006	MJC Longuegineste
MJC de Saïx	Samedi 4 février 2006	MJC
Paroisse	Dimanche 5 février 2006	Salle polyvalente
APEL Colombière	Samedi 11 février 2006	Salle polyvalente
Ecole de foot	Samedi 18 mars 2006	Salle polyvalente

### Autres manifestations

Association	Date	Manifestation
Paroisse	Samedi 24 décembre 2005	Veillée de Noël à la salle polyvalente
APE Longuegineste	Samedi 7 janvier 2006	Vente de galette des rois à l'école
Pétanque	Samedi 28 janvier 2006	A.G. à la salle polyvalente
Rugby	Samedi 11 mars 2006	Soirée à la salle polyvalente
MJC Saïx	Dimanche 19 mars 2006	Concert de Printemps
Comité des fêtes Saïx	Samedi 25 mars 2006	Soirée à la salle polyvalente
Paroisse	Samedi 15 avril 2006	Veillée Pascale à la salle polyvalente
Chasseurs	Samedi 6 mai 2006	Repas à la salle polyvalente
MJC Longuegineste	Samedi 3 juin 2006	Fête de la St Jean à la MJC
Chasseurs	Samedi 17 juin 2006	Ball Trap
Comité des Fêtes Longuegineste	Mercredi 21 juin 2006	Fête de la Musique
APE de Saïx	Vendredi 23 juin 2006	Fête de l'école ou à la salle polyvalente (si pluie)
MJC Saïx	Samedi 24 juin 2006	Fête MJC ou à la salle polyvalente (si pluie)
APEL La Colombière	Dimanche 25 juin 2006	Fête de l'école à Villegly ou à la salle polyvalente (si pluie)
APE Longuegineste	Samedi 1 <sup>er</sup> juillet 2006	Fête de l'école à la salle polyvalente (si pluie)
MJC Longuegineste	dates à paraître	Thés dansants

### Fête des associations le 10 juin 2006

Fête de la culture et des traditions occitanes du 12 mai au 20 mai 2006

Fête du 2e dimanche d'octobre de Longuegineste les 6, 7 et 8 octobre 2006

Fête de Saïx les 13, 14 et 15 octobre 2006



*Carrosserie Loubet et Fils*

45, rue de l'Industrie - Z.I. de Mélou  
81100 CASTRES - Tél. 05 63 59 20 41



*Thierry Labessouille*

ELECTRICITE GENERALE

Eclairage / Installation, dépannage  
**Climatisation et chauffage**

Les Barthes - 81710 SAIX  
Tél. 05 63 74 82 31 - Fax 05 63 71 06 22



## Saix lauréate au label Villes Internet

Courbevoie,  
le 18 novembre 2005

Monsieur le Maire,

Votre collectivité a reçu le label Ville Internet @, remis ce 3 novembre par Monsieur Brice Hortefleux, Ministre délégué aux collectivités territoriales, Monsieur Jacques Péliissard, Président de l'Association des Maires de France, Monsieur François Jouven, directeur de la direction du développement territorial de la Caisse des Dépôts et l'association Villes Internet.

Votre participation, à cette septième édition du label Ville Internet, témoigne de votre implication dans le développement de l'Internet local et citoyen.

L'attribution des arobases prenait en compte :

- vos réponses au questionnaire numérisé
- la double visite électronique du site web de votre commune
- les fiches initiatives référencées sur le site [www.villes-internet.net](http://www.villes-internet.net)
- les parutions complémentaires (journaux municipaux, articles de presse, dossiers de presse...) valorisant votre politique NTIC

La méthodologie d'évaluation a consisté en plusieurs croisements successifs reposant sur des données quantitatives (le questionnaire) et des informations qualitatives (le site web, les fiches initiatives et les parutions complémentaires). L'explication complète de la méthodologie et la composition du jury sont présentées sur notre site.

Bravo pour votre volonté politique sans laquelle le développement de l'Internet citoyen local ne pourrait se faire !

Florence Durand-Tornare  
Fondatrice et déléguée Villes Internet

Emmanuel Eveno  
Président Villes Internet



## Révision des listes électorales

**Inscriptions sur la liste électorale :** la période de révision annuelle a eu lieu comme chaque année du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre.

Extrait du Code électoral

Conditions à remplir pour être électeur :

- être de nationalité française,
- être majeur,
- n'être frappé d'aucune incapacité électorale définie par les articles L.5 à L.7 du code électoral.

En outre, pour être inscrit dans une commune, il faut, soit :

- y posséder son domicile tel qu'il est déterminé par le Code Civil ;
- y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février ;
- y être inscrit pour la 5<sup>e</sup> fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales et déclarer vouloir exercer ses droits électoraux dans la commune ;
- y exercer en qualité de fonctionnaire public assujéti à

résidence obligatoire (aucun délai de résidence n'est exigé).

En outre, les électeurs devront se munir de toutes les pièces justifiant soit du domicile, soit des 6 mois de résidence exigés par la Loi, soit de la qualité de contribuable de la commune, soit de leur qualité de fonctionnaire public dans la commune.

Le droit à inscription au titre de contribuable de la commune ne peut s'établir que par la production d'un certificat du percepteur ou de l'inspecteur des impôts.

L'électeur n'est pas tenu de déposer personnellement sa demande d'inscription sur les listes électorales ; il peut l'adresser sous pli recommandé quand il se trouve dans l'impossibilité absolue de se déplacer ou il peut en charger un tiers qu'il a librement choisi et mandaté à cette fin.

NOTA - La refonte des listes électorales ayant été reportée en 2007 par le Ministère de l'intérieur, les cartes électorales (bleues) sont à conserver jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2007.



Carrières

Montagne Noire

Matériaux de viabilité pour routes et jardins  
Tout venant - Gravillons  
Sables pour constructions

Tél. bureau Castres : 05 63 35 48 31  
Fax : 05 63 35 10 99  
Chantier Dourgne : 05 63 50 30 03



**CHAPTAL ASSURANCES**

Société suisse +

Swiss Life +

9, place du Rivet - 81710 SAIX  
Tél. 05 63 74 70 69  
Fax 05 63 72 30 99

**VIE - PLACEMENT - SANTÉ  
AUTO - HABITATION**

## Info INSEE - Naissances, décès, mariages à Saïx

### Naissances

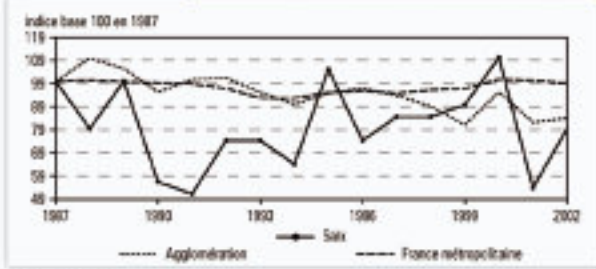
	Nombre de naissances domiciliées		Pourcentage des naissances hors mariage		Âge moyen de la mère	
	1987	2002	1987	2002	1987	2002
<b>Saïx</b>	<b>39</b>	<b>31</b>	<b>7.7</b>	<b>38.7</b>	<b>28.9</b>	<b>31.3</b>
Agglomération	687	577	21.1	45.1	27.4	29.7
Midi-Pyrénées	25 695	28 995	24.5	43.4	26.1	30.2
France métropolitaine	766 801	760 019	24.1	44.3	27.8	29.7

Déclinaison : les "naissances domiciliées" sont comptabilisées au lieu de domicile de la mère.

Source : Insee, état civil

#### Évolution du nombre des naissances

En 2002, les femmes habitant la commune ont donné naissance à 31 bébés (16 garçons et 15 filles), soit 0.9% des naissances du département. La comparaison des périodes 2000-2002 et 1987-1989, fait apparaître une baisse de 12.6% de la natalité. Pour l'agglomération, la tendance est à la baisse.



Source : Insee, état civil

### Décès

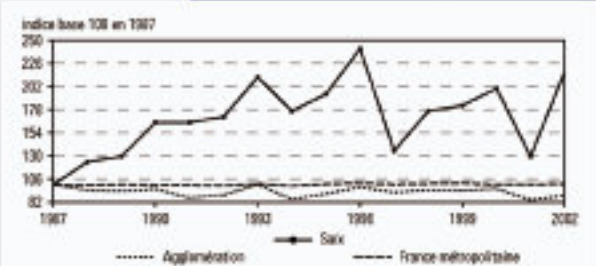
En 2002, 37 habitants de la commune sont décédés (16 hommes et 21 femmes). La comparaison des périodes 2000-2002 et 1987-1989, fait apparaître une hausse de 55% de la mortalité. Pour l'agglomération, la tendance est à la baisse. Entre ces deux périodes, l'âge moyen des défunts de la commune est passé de 72.1 à 78.1 ans.

	Nombre de décès domiciliés		Âge moyen du défunt			
	1987	2002	Hommes	Femmes	1987	2002
<b>Saïx</b>	<b>17</b>	<b>37</b>	<b>68.0</b>	<b>72.8</b>	<b>75.6</b>	<b>82.4</b>
Agglomération	547	485	71.3	72.9	78.1	81.7
Midi-Pyrénées	25 082	26 584	71.7	74.3	79.1	81.7
France métropolitaine	526 568	532 130	68.6	71.5	77.5	80.4

Déclinaison : les "décès domiciliés" sont comptabilisés au lieu de domicile de la personne décédée.

Source : Insee, état civil

#### Évolution du nombre de décès



Source : Insee, état civil

### Mariages

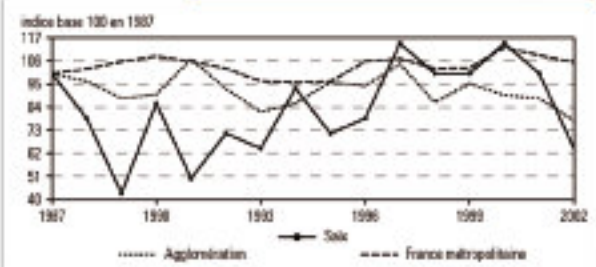
En 2002, la commune a enregistré 9 mariages. La comparaison des périodes 2000-2002 et 1987-1989, fait apparaître une hausse de 25.8% de la nuptialité. Pour l'agglomération, la tendance est à la baisse. L'âge moyen des épouses de la commune est proche de 29 ans, celui des époux de 31 ans.

	Nombre de mariages enregistrés		Âge moyen au mariage			
	1987	2002	Hommes	Femmes	1987	2002
<b>Saïx</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>28.4</b>	<b>30.9</b>	<b>26.6</b>	<b>29.3</b>
Agglomération	289	224	28.8	33.3	26.4	30.6
Midi-Pyrénées	10 541	11 460	29.7	34.9	27.3	32.2
France métropolitaine	285 085	279 079	29.5	33.9	27.0	31.3

Déclinaison : les "mariages enregistrés" sont comptabilisés au lieu de leur célébration réelle.

Source : Insee, état civil

#### Évolution du nombre des mariages



Source : Insee, état civil

Avec environ 760 000 bébés en métropole en 2002, le nombre de naissances recule de 1% par rapport à 2001. Il se maintient malgré tout à un niveau nettement supérieur à celui qui prévalait avant la forte hausse de 2000. C'est la baisse du nombre de femmes en âge de procréer qui explique principalement le recul des naissances en 2002. En effet, les femmes issues du « baby-boom » de l'après-guerre sont remplacées progressivement par les générations moins nombreuses de la fin des années soixante-dix et du début des années quatre-vingt. En revanche, les femmes en âge de procréer ont en moyenne autant d'enfants que les années précédentes (190 enfants pour 100 femmes). La fécondité des françaises, avec celle des irlandaises, se situe nettement au-dessus de la moyenne européenne (147 enfants pour 100 femmes). Le nombre de décès est en augmentation par rapport à 2001 et s'établit à 532 130. Cette hausse s'explique essentiellement par l'épidémie de grippe de janvier et février, qui a été plus sévère que l'année précédente. Cependant, l'espérance de vie à la naissance reste stable pour les femmes (82,8 ans) et progresse pour les hommes (75,6 ans). La mortalité infantile n'a quant à elle jamais été aussi faible, avec un taux de 4,3 décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes. Après l'engouement très prononcé pour le mariage en l'an 2000, le nombre d'unions a retrouvé en 2002 le niveau des années 1996-1998. Près de 279 100 mariages ont été célébrés en métropole en 2002 contre 288 300 en 2001.

**TAXI  
SAIXOL  
Denis MARCHAL**

**06 74 49 72 06**

*Transport malade assis  
Entrée - sortie hôpitaux  
(dialyses, rayons)  
Gares - Aéroports*

**Tél. domicile 05 63 71 18 77  
Fax 05 63 71 19 76  
taxi-d-marchal@wanadoo.fr  
Commune de stationnement : Saïx**

## Naissances

JULIE Auriane	12 mai 2005
MIALHE-GUTIERREZ Rubèn	18 mai 2005
LAMBERT Luna	20 juin 2005
ROQUES Swan	5 juillet 2005
DURA Manon	7 juillet 2005
RODRIGUEZ Dorian	19 août 2005
EL MALKI Yasmine	22 septembre 2005
SOLER-COLOMBAT Emma	27 septembre 2005
MARIGO Albert	4 octobre 2005
MAUREL Angélique	18 octobre 2005

## Mariages

POSÉ Vincent et LELEU Léna	11 juin 2005
RIVASSEAU Sébastien et FERNANDEZ Marie-Neige	18 juin 2005
MATHIEU Didier et LADET Christine	25 juin 2005
BARBARA Guillaume et SAVARIS Maria	9 juillet 2005
SENDRAL Yannick et JIMENEZ Angélique	16 juillet 2005
VANCHERI Lionel et CORBIÈRE Audrey	27 juillet 2005
DURAND Grégory et NIEL Véronique	13 août 2005
VIGER Georges et PECQUEUR Maud	18 août 2005
RIOU Geoffrey et FEIGNA Mélanie	27 août 2005

## Décès

LAU Elisa, 87 ans	22 avril 2005
LUCANI Anna veuve LLASER, 91 ans	11 juin 2005
RIBES Eléonore veuve TORRENTELE, 77 ans	18 juin 2005
JULIEN Emma épouse PUJOL, 94 ans	19 juin 2005
DESCOUS Christian, 66 ans	20 juin 2005
MARTIN Suzanne veuve ESCANDE, 85 ans	30 juin 2005
BARTHE Reine veuve BOUISSET, 97 ans	15 juillet 2005
AUGER Maria veuve PUGET, 92 ans	18 juillet 2005
BOIZOT Lucette veuve PRADES, 76 ans	24 juillet 2005
MARAVAL Augusta veuve JAMME, 91 ans	24 juillet 2005
BOUNAREL Marie épouse LODETTI, 75 ans	18 août 2005
DAYDé Eva veuve GAUER, 85 ans	20 août 2005
VINCENT Rose veuve BOURGOIN, 80 ans	20 août 2005
LAVAL Elisa veuve ALARY, 88 ans	25 août 2005
VIMENET Gaston, 85 ans	3 septembre 2005
PAGES Serge, 51 ans	18 septembre 2005
BARÉA François, 91 ans	30 septembre 2005
WOLFF Lucienne épouse COULIER, 92 ans	1 <sup>er</sup> octobre 2005
DAVIOT Auguste, 86 ans	21 octobre 2005
JOUS Georgette veuve SEGARD, 83 ans	28 octobre 2005
BOYER Thierry, 38 ans	2 novembre 2005

### FABRE Lydie / AMBLARD Nicolas

#### PEDICURES - PODOLOGUES



Consultant des hôpitaux de Toulouse  
Soins cabinet / domicile  
Semelles orthopédiques  
Analyse dynamique de la marche

14 place Jean Jaurès - 81710 SAÏX  
Tél. 05 63 71 25 94

## Services

### MAIRIE

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h. Fermé le samedi. Tél. 05 63 74 71 76 - Fax 05 63 71 10 74.  
Site : [www.ville-saix.fr](http://www.ville-saix.fr) Email : [mairie@ville-saix.fr](mailto:mairie@ville-saix.fr)

### SERVICE DE L'EAU

Société Générale des Eaux - 08 11 902 903

### POSTE

- du lundi au vendredi de 8 h 30/11 h 30 et 13 h 30 /17 h  
- le samedi de 8 h 30/12 h  
- levées du courrier : 16 h 45

### DENTISTES

Cabinet MARTY - Place du Rivet - 05 63 74 71 06

### MEDECINS

D<sup>r</sup> FONROSE - 11, allée de Bousac - 05 63 74 70 03  
D<sup>r</sup> HOLMIERE - Place du Rivet - 05 63 74 81 55

### PHARMACIE

BOURDETTES - Place Jean-Jaurès - 05 63 74 74 43

### INFIRMIERES

M<sup>me</sup> Claire MARIAGE, 3, ch. du Cruzel, Viviers  
05 63 74 80 84 - 06 12 85 27 86  
M<sup>me</sup> Maryse MARSAL, La Nauze, 05 63 72 18 72  
et M<sup>me</sup> Anne RICHEL, route St-Jean, Verdalle  
06 14 46 18 11  
M<sup>me</sup> Elisabeth VALADE, Pierre-Ficade, 05 63 74 88 76

### ORTHOPHONISTE

M<sup>me</sup> MEUNIER - 15, place du Rivet - 05 63 71 15 78

### MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

Cabinet CALAS - 1, pl. J. Jaurès - 05 63 74 75 82 R.V.  
M<sup>me</sup> Florence GRAND - Rue de l'Hort - 05 63 50 08 94

### TAXI

Taxi Saïxol - Transport de malades assis - 06 74 49 72 06

### AMBULANCES

MAUREL - Les Martinels - 81710 Saïx - 06 63 71 70 44

### PODOLOGUE - PEDICURE

M<sup>me</sup> FABRE Lydie et M. AMBLARD Nicolas  
14, place Jean-Jaurès - 05 63 71 25 94

## Divers

**A noter sur vos agendas** que le goûter des personnes seules aura lieu le vendredi 20 janvier 2006, comme chaque année à la salle Elie Castelle à partir de 14 h.

**Pour information** les personnes ayant des difficultés pour accéder à la mairie, ont la possibilité d'être accueillies au rez-de-chaussée, salle du conseil. Prendre rendez-vous au secrétariat de mairie au 05 63 74 71 76.

**Remerciements** à tous les jeunes mariés et leurs familles pour leur générosité. Leurs dons pourront venir en aide à des personnes en difficulté sur notre commune.

**Le Vestiaire** : Don de vêtements : au local des ateliers municipaux, tél. 05 63 74 75 90

**Energies renouvelables** : Tél. 05 63 60 16 80.



Thémis

RÉSIDENCE RETRAITE MÉDICALISÉES  
Séjours temporaires et permanents

THÉMIS SAÏX - RÉSIDENCE LES GRANDS CHÊNES  
14, Chemin des Amoureux - 81710 SAÏX

Tél. : 05.63.72.11.38 Fax : 05.63.74.83.54

DOMUSVI  
80 sites en France  
8 000 30 40 40 - 100 1100  
[www.domusvi.com](http://www.domusvi.com)



Pour la région une entreprise régionale

# ENTREPRISE MALET

Travaux publics et privés - Terrassements  
Routes - Aéroports - Tennis - Accès habitation

Revêtements bitumineux **PRIX - QUALITÉ - DÉLAIS**

Zac des Martinels - 81710 SAÏX - Tél. 05 63 71 11 08 • Côte de Ranteil (dir. Albi) - 81000 ALBI - Tél. 05 63 54 66 98



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
DE MIDI-PYRÉNÉES

Place du Rivet - 81710 SAIX

Le Service Plus

Votre demande  
de devis gratuit

**VOS  
FENÊTRES**



**La Boutique  
du Menuisier**

Pont de Boussac  
81710 SAÏX  
Tél. 05 63 71 13 02  
Fax 05 63 71 19 16



**Jean-Louis ESCANDE**

1 bis, rue Sabatier  
81100 CASTRES

9, pl. Georges Tournier  
81200 MAZAMET

9, rue Jean Jaurès  
81300 GRAULHET

Tél. 05 63 59 63 59 - Fax 05 63 59 00 81

**OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 21H  
ET DU VENDREDI AU SAMEDI DE 8H30 À 22H**

**Auchan**

10, rue Albert Calmette - 81115 CASTRES cedex - Tél. 05 63 72 18 15

LA VIE. LA VRAIE. **Auchan**